



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

-----

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

-----

**INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  
ISEP DE MATAM**



Réf. : ???

**SERVICE DE CONSULTANTS**

**TERMES DE REFERENCE**

RELATIFS AU RECRUTEMENT DE **CONSULTANTS INDIVIDUELS**  
CHARGES D'ELABORER LES REFERENTIELS ET PROGRAMMES DE  
FORMATION DE L'INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL - ISEP DE MATAM

**OCTOBRE 2017**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'implantation d'un Institut Supérieur d'enseignement Professionnel (ISEP) à Matam entre dans le cadre de la mise en œuvre des décisions présidentielles relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche notamment de la directive n° 1 qui priorise l'orientation des formations supérieures vers les sciences, la technologie, les sciences de l'ingénieur et les mathématiques (STEMS), les filières professionnelles, mais aussi celle n°7 qui vise le renforcement de la carte universitaire pour favoriser l'accès, diversifier de l'offre et assurer la qualité de l'enseignement supérieur.

Dans ce sens, un Réseau d'Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (ISEP) dont la première structure a démarré à Thiès est entrain d'être mis en place (Bignona, Richard Toll, et Diamniadio).

L'ISEP de Matam dont l'ouverture est prévue en octobre 2018 est créé par décret n°2016-811 du 25 mai 2016. Cet institut va offrir des formations en alternance de techniciens supérieurs au niveau des domaines des métiers des mines, de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et de l'agroalimentaire ou autre domaine jugé utile.

L'Etat du Sénégal finance dans le cadre du BCI la construction de l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel - ISEP à Matam, située à 800 km de la capitale Dakar. Il couvre une superficie totale d'environ 25 ha destinés aux enseignements, aux travaux pratiques en ateliers et en laboratoires, à l'expertise, ainsi qu'à des périmètres agricoles d'expérimentation.

L'ISEP de Matam a pour missions :

- ✓ **de contribuer à la diversification de l'offre de formation supérieure professionnelle ;**
- ✓ **d'offrir des opportunités de poursuite d'études professionnelles aux bacheliers ou tout titulaire d'un diplôme admis en équivalence ;**
- ✓ **de participer à la formation des techniciens supérieurs de niveau Bac + 2 ans ;**
- ✓ **de procéder à des expertises et de développer des projets à l'intention des entreprises publiques et privées ;**
- ✓ **de former des agents opérationnels dans des secteurs bien définis ;**
- ✓ **de contribuer à la mise en place des conditions de qualification permanente des citoyens ;**
- ✓ **de promouvoir et de développer les atouts de son site d'emplacement et des zones voisines;**
- ✓ **d'organiser également des formations spécifiques, à temps partiel ou à temps plein, destinées aux personnes engagées dans la vie professionnelle ;**

La formation spécialisée sera effectuée sous forme de modules et comportera des enseignements théoriques et pratiques au sein des différents départements qui seront créés dans l'Institut.

L'accent est mis sur la création de filières professionnelles qui seront évaluées et réactualisées en fonction des besoins du Sénégal en matière de formations adaptées.

Le nombre de filières professionnelles (une vingtaine environ, au total) pourrait être estimé de 2 à 3 par département en moyenne. L'encadrement pédagogique des étudiants (1000 environ en plein régime) et les activités d'expertise sont assurés par des enseignants des universités, des enseignants technologues permanents, des missionnaires et vacataires d'enseignements, des professionnels des entreprises.

Les activités d'expertise appliquée de l'ISEP de Matam seront focalisées sur des problématiques liées aux impératifs de développement socio-économique des secteurs concernés par les départements. Ainsi les ateliers et laboratoires seront conçus comme des dispositifs d'appui et d'incubation à la création d'entreprises, pour promouvoir la croissance économique, l'initiative privée et la création d'emplois.

La sollicitation de manifestations d'intérêt, qui fait l'objet de ces termes de référence, fait suite au démarrage des activités de mise en œuvre de l'ISEP de Matam.

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION DES CONSULTANTS**

### **2.1 Objectif global**

L'objectif général visé à travers les activités des consultants est d'assurer l'élaboration d'une vingtaine de curricula complets de formation de l'ISEP de Matam, de niveau Technicien supérieur.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

- a) Définir les filières de spécialisations
- b) Elaborer les programmes d'enseignements
- c) Développer les programmes d'expertise appliquée
- d) Définir les structures d'enseignements et d'expertise (laboratoires et ateliers)
- e) Identifier les équipements pour les laboratoires et ateliers d'enseignement et d'expertise
- f) Identifier et évaluer les matériels et consommables pour les laboratoires et ateliers d'enseignement et d'expertise
- g) Identifier la documentation nécessaire aux enseignements et à l'expertise
- h) Identifier et évaluer les équipements technologiques hard et soft pour le déploiement des enseignements en sessions non présentielles

Spécifiquement il s'agit :

1. D'élaborer vingt-quatre (24) programmes de formation complets (référentiels métier, référentiels de compétences, référentiels de formation, référentiels de certification), pertinents, cohérents et applicables selon une logique d'approche par compétence (APC) ;
2. De produire les outils et documents de spécifications techniques des matériels pédagogiques et de laboratoires (Guide d'organisation matérielle et pédagogique – GOMP) ;
3. De faire l'étude, la modélisation et la mise en place d'un système d'alternance entre l'ISEP de Matam et son environnement socioprofessionnel.

### **3. Description des mandats des consultants**

Pour élaborer les référentiels et les spécifications techniques du matériel pédagogique des 24 métiers prioritaires, la direction de l'ISEP de Matam va s'appuyer sur l'expertise de six (06) consultants.

#### **CONSULTANT APC :**

Les missions du consultant en Approche Par Compétences sont les suivantes :

- Superviser l'élaboration des programmes de formation ;
- Appuyer dans la mise en cohérence des différents référentiels et guides ;
- Appuyer la définition des programmes semestriels d'enseignements-apprentissages de type Approche Par Compétences - APC pour chaque filière et ses options; l'évaluation du volume horaire semestriel par module d'enseignement, des travaux pratiques et des types de stages, leurs durées et leurs lieux ;
- Appuyer l'élaboration des projets de maquette pédagogique avec une orientation TLMD;
- Faire une proposition du système d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences acquises dans chaque filière de formation (importance relative du volet théorique, du volet pratique et des stages);
- Faire des propositions sur les profils des enseignants-formateurs ;
- Coordonner et mettre en cohérence les Guides d'organisation matérielle portant sur les nouveautés techniques et technologiques, l'identification des équipements et des produits nécessaires pour les laboratoires et ateliers d'enseignement et d'expertise.

#### **CONSULTANTS SECTORIELS : élaboration des programmes d'enseignements-apprentissages pour les filières de spécialisations**

Pour chaque filière, les consultants assumeront les tâches suivantes :

1. Identifier les acteurs à observer, auditionner, inviter aux ateliers ;
2. Réaliser l'analyse de situation de travail (AST) dans les métiers précités ;
3. Elaborer pour chaque métier le programme de formation complet suivant l'Approche par Compétences avec une orientation T-LMD;
4. Faire valider les rapports d'AST, les référentiels, la maquette pédagogique, par le milieu professionnel, les acteurs de la formation professionnelle, la direction de l'ISEP de Matam et le MESRI.
5. Mettre à la disposition de la direction de l'ISEP de Matam les rapports définitifs et la documentation relative à chacun des métiers traités.
6. Mettre à la disposition de l'équipe projet les spécifications techniques des équipements de travaux pratiques et de laboratoire ;
7. Proposer un système d'alternance pertinent entre l'ISEP de Matam et les milieux socioprofessionnels
8. Donner des orientations sur les profils des enseignants-formateurs ;
9. Produire les livrables attendus de la mission ;

10. Produire un rapport de mission portant sur les résultats acquis et les recommandations pertinentes pour la poursuite des étapes ultérieures de la mise en œuvre de l'ISEP de Matam ;
11. Mettre à la disposition de la direction de l'ISEP de Matam la totalité des livrables et des rapports d'étape et finaux du processus.

#### **4. LIVRABLES**

Il est attendu de la mission du consultant, pour chaque filière, les livrables suivants :

1. Un rapport d'analyse de situation de travail par métier ;
2. Un référentiel métier ;
3. Un référentiel de compétences ;
4. Un référentiel de formation ;
5. Un référentiel d'évaluation certificative ;
6. Une maquette pédagogique;
7. Un guide d'organisation matérielle et pédagogique ;
8. Les rapports dans lesquels il décrira les résultats qu'il a obtenus. Il insistera sur la comparaison entre les objectifs assignés et ceux réellement atteints en utilisant le principe des indicateurs de performance.

**Compte tenu des liens étroits existants entre les différentes études, les consultants tiendront des séances communes de travail, sous la supervision du consultant en APC et de la Directrice de l'ISEP de Matam. La périodicité des séances communes de travail sera fixée lors de la réunion de lancement du processus de production.**

Le rapport général sera établi par le consultant chargé de la mise en cohérence ou Consultant APC. Ce rapport général sera précédé des rapports sectoriels d'avancement des activités des autres consultants. Ces rapports sectoriels seront accompagnés des livrables.

A compter de la signature des contrats, les consultants s'engagent à soumettre à l'ISEP de Matam des rapports mensuels d'avancement de leurs activités, en trois (03) exemplaires.

Les rapports sont rédigés en langue française.

#### **5 - DUREE DES MANDATS DES CONSULTANTS**

Le contrat entre le consultant individuel sélectionné et l'ISEP de Matam est établi pour la durée prévisionnelle précisée dans le tableau ci-dessous, dans la période allant du **01 Avril 2017 au 01 Mai 2018**. La mission du consultant fera l'objet d'une évaluation mensuelle, avec renouvellement fondé sur les performances reflétées par les rapports d'avancement fournis.

**Tableau des durées et des coûts du contrat**

<b>Consultants</b>	<b>Durée du contrat (mois)</b>	<b>Coût du contrat (homme/mois)</b>
<b>Consultant Etude sur les programmes de pédagogie active (référentiel pédagogique, APC)</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Consultant Métiers des Mines</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Consultant Métiers de l'Agriculture, de l'élevage et de la production forestière</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Consultant Métiers de l'Agroalimentaire</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Consultant Métiers de l'Aquaculture</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Consultant Métiers de l'Artisanat</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>36</b>

**7- PROFILS DES CONSULTANTS**

Les consultants devront avoir : **(i)** les références avérées concernant l'exécution de contrats analogues, **(ii)** une bonne expérience dans des conditions semblables, **(iii)** ainsi qu'une disponibilité immédiate pour l'exécution du contrat.

**8- RECRUTEMENT DES CONSULTANTS :**

Il se fera conformément aux procédures légales en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur.